

**COMPTE RENDU DU XXXe CONGRES EXTRAORDINAIRE  
DE L'UNRPA  
ARGELES SUR MER DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2013**

La Commission Nationale Administrative, sur proposition du Bureau National avait décidé d'anticiper la date du 30ème congrès national prévu pour le printemps 2014.

Le Congrès a été salué par nos amis **Gérard RISES** de l'union syndicale des Retraités CGT des Pyrénées Orientales, et par **Jean-Marie PHILIBERT** de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique.

Il a en outre le mercredi après midi, lors de la visite de la maternité suisse d'Elne, rencontré Monsieur **Nicolas GARCIA**, Maire de la ville, qui a complété pour nous, l'histoire de ce lieu historique et solidaire où près de **900** enfants issus de familles victimes des fascismes européens sont nés, dont notre président national, entre **1939 et 1944**, et expliqué l'attachement indéfectible de la ville à ce lieu qui devrait prochainement être transformé en centre d'accueil pour les mamans et jeunes enfants démunis.

**Ensemble et solidaires - UNRPA** a exprimé son émotion et sa solidarité en remettant un chèque de **300€** en soutien à ce beau projet visant à transformer ce musée, qui reçoit **30.000** visiteurs par an. Merci Elne, merci Monsieur le Maire.

Un temps du congrès a été consacré à nos différents partenaires, présents. Ils ont réaffirmé leur soutien à **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA** et témoigné de leur générosité envers le **CSV** et nos adhérents en offrant des séjours dans leurs centres et villages de vacances. Merci à eux tous.

Les congressistes ont visionné le diaporama et le DVD réalisés par **Bernard ARRIO**, à partir de l'exposition sur l'histoire de notre association, créée par Roland et Jeannine GALOPIN, à partir des articles de notre ancien et regretté magazine l'Écho de l'Union.

Enfin, le congrès a tenu à honorer son doyen âgé de **102** ans, **Robert MARCHAND**, adhérent de la section de **MITRY-MORY**, pour la longévité de sa carrière cycliste et cyclo-touristique, pour ses 2 records mondiaux, unanimement salués par le milieu sportif et médical.

**Yves SIROT** président fédéral et de la section, et **Danielle ROLLAT** vice-présidente nationale, avaient reçu mandat de lui remettre un courrier de félicitations signé de notre président, un diplôme de reconnaissance, une médaille et un trophée le samedi 7 décembre, en présence de Madame le Maire, des adhérents, de ses amis.

-----

Le Bureau du congrès était constitué de **Francisco GARCIA, Ginette CATRY, Claude GUILLERM et Danielle ROLLAT**, assistés des présidents de séance, des membres de la direction sortante chargés de présenter les rapports d'intervention, et de **2** membres sortants de la **CNA** ou du **BN**.

## **I/ PREMIER CONGRES EXTRAORDINAIRE :**

**Le premier congrès extraordinaire portait sur la proposition de changement de nom de l'association et sur la modification des statuts nationaux.**

**Ia) Annie PETIT**, Présidente de la Fédération accueillante a ouvert le congrès et présenté les travaux de la commission chargée de faire la synthèse des contributions, en restant strictement dans les limites du mandat donné.

**18** congressistes et auditeurs sont intervenus dans le riche débat, ont exprimé leurs inquiétudes, mais aussi **insisté sur le nécessaire développement de la solidarité et la non moins indispensable amélioration de nos pratiques.**

**Francisco GARCIA** a rappelé que plusieurs modifications d'appellations de l'UNRPA étaient intervenues depuis sa création, - que notre solidarité n'était pas lisible. Le congrès a adopté la modification proposée par **44 voix pour, 1 abstention et 23 votes contre.**

L'association s'appelle désormais **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA**

-----

**Ib) Francisco GARCIA** a présenté les propositions de modifications des statuts nationaux :

Deux propositions étaient faites :

**1) une réécriture complète de l'article 4 portant sur les buts de l'association.**

Il convenait en effet de mettre en adéquation le nom de l'association avec ses buts, d'exprimer clairement notre solidarité sous toutes ses formes, notre attachement à la défense des droits à la santé et à la retraite, afin que notre prochaine demande d'agrément santé auprès du Ministère soit examinée de manière plus favorable, et que nos représentants trouvent pleinement leur place dans toutes les commissions d'usagers. **Cette proposition a été retenue.**

**2) un changement de dénomination de nos instances :**

- . Fédérations en comités départementaux,
- . Sections en associations locales et d'entreprises

**Cette proposition a été repoussée.**

**La proposition de changement de statut a été ensuite globalement approuvée.**

-----

## **II DEUXIEME CONGRES EXTRAORDINAIRE**

### **A/ Rapport moral et d'orientation du Président sortant :**

**Francisco GARCIA** s'est attaché à réexpliquer les raisons de l'avancée de la tenue du présent congrès, et notamment :

- le calendrier électoral national de 2014, avec les élections municipales des **23 et 30 mars**, l'élection des Députés au Parlement Européen du **25 mai**

- le calendrier des vacances de Pâques qui s'étaleront du **12 avril au 11 mai** inclus,
- la longueur du mandat de **4 ans**, l'usure et aussi le désintérêt de certains membres, le travail ayant été supporté par quelques dirigeants.

Il a décortiqué les recettes provenant des cotisations, les différents postes de dépenses (salaires du personnel, journal, assurance, déplacements), déploré la perte d'adhérents qui prive l'association des moyens financiers nécessaires à son action et nous contraint à présenter un nouveau budget déséquilibré... **les dépenses étant supérieures aux recettes.**

Aussi, a-t-il demandé au congrès,

- de mandater la prochaine direction nationale pour rechercher toutes mesures d'économies de fonctionnement possibles, y compris si besoin, les plus douloureuses,
- de stopper l'hémorragie d'adhérents, de s'ouvrir aux autres, aux nouveaux retraités et aux personnes isolées.
- de faire connaître notre association sans exclusive.

**- La solidarité doit être le fil rouge d'ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA**

Il a rappelé que de nombreuses échéances nous attendent :

- 70 ans du **Conseil National de la Résistance** le 15 mars en 2014,
- 70ème anniversaire de notre association en 2015 (26 avril 1945)
- 70ème anniversaire de la Sécurité Sociale, le 4 octobre 2015

De nombreux chantiers vont nous mobiliser :

- demande d'agrément santé,
- de nouveaux services à proposer (tels les opticiens, les audioprothésistes, les réseaux mutualistes, les contrats obsèques) avec recherche de nouveaux partenariats

Nous devons nous impliquer :

- dans les réflexions concernant la future loi sur l'Avancée en Âge, les consultations débutant début janvier, notre association devra y tenir sa place, faire entendre sa voix, contre la **CASA**, pour un risque universel assumé par la solidarité nationale,
- dans les discussions relatives aux restes à charge en établissement, dans les soins et traitements, l'aide à domicile, les franchises.

La discussion a été vive, animée, proposition a été faite de faire signer un engagement à l'ensemble des candidats, avec nomination d'un comité pour rédiger une charte d'engagement, la priorité devant être donnée au mandat national.

Enfin, la biographie de chaque candidat devrait être assortie d'une photographie.

Plusieurs intervenants ont confirmé avoir reçu un soutien actif et une aide de la direction nationale, alors que d'autres demandent un engagement plus important de la CNA déjà largement surbookée par ses propres responsabilités au sein de l'association,

- tant au niveau national que local,
- ses représentations dans les congrès fédéraux,

- les mandats détenus au titre de l'association.

Une proposition de réflexion sur la fin de vie a été faite, cette question traversant actuellement la société.

**Rapport adopté à l'unanimité, moins une abstention.**

-----

**B/ Rapports financier et de la commission de contrôle financier :**

a) Le rapport présenté par **Claude GUILLERM**, trésorière sortante, montre clairement que les charges supportées par **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA** sont supérieures aux recettes, les principaux postes de dépenses étant constitués de la masse salariale, du journal et de l'assurance.

Confirmation est faite à cette occasion que la nouvelle direction nationale a reçu mandat du congrès pour étudier toutes les possibilités d'économies de fonctionnement, y compris les plus douloureuses.

Enfin, les sections et fédérations sont invitées à régler les cotisations dans les délais prévus par la circulaire, pour ne pas accroître les difficultés de fonctionnement, **60.000€ de cotisations 2013 n'ayant pas encore été perçues à ce jour...**

Après une large discussion, et réponse à toutes les questions, **le rapport a été adopté à la majorité.**

-----

b) le rapport de la **CCF** est précédé d'une déclaration liminaire de la commission lue par **Claude DAUHLAC**, suite à une déclaration de la **CNA** sortante dans le courrier de l'union n° 57, en réaction au projet de compte rendu transmis pour diffusion aux congressistes.

Le rapport de **Michèle CLEMENCEAU**, présidente de la commission, reprend les comptes rendus des contrôles effectués pendant toute la mandature, constate la régularité et la sincérité des écritures, ne relève aucune anomalie de gestion, mais souligne que les remarques qui lui auraient facilité le travail n'ont pas été prises en considération.

En conclusion, les membres de la commission de contrôle financier reconnaissent l'exactitude et la sincérité des comptes qu'ils ont pu vérifier jusqu'au 31 Août 2013.

Pour autant la **CCF** ne propose pas de donner ou de ne pas donner quitus à la trésorière et à la direction sortante.

Néanmoins **le congrès approuve le rapport financier à une très large majorité.**

-----

**C/ LE RAPPORT D'ACTIVITE** présenté par **Danielle ROLLAT** déroule les actions menées pendant le mandat, dont le développement de la diffusion de notre journal Ensemble et Solidaires, les liens indispensables entre les structures et la direction, les formations de nos dirigeants, le concours de nouvelles, l'inauguration de l'exposition, le bilan de mi-mandat...

Il énumère les différentes activités de solidarité, avec le CSV, la CCMO, nos partenariats avec l'ACS -BULL et nos amis du CARRU.

Le travail d'Ensemble et Solidaires lui permet maintenant d'être reconnu, de siéger dans différentes structures nationales, et d'espérer obtenir enfin l'agrément santé, qui nous permettrait encore d'agrandir nos représentations et notre audience.

Il appelle au renforcement de la solidarité entre ses membres, à l'écoute mutuelle et réciproque.

### **Rapport adopté à l'unanimité.**

-----

**D/ Les rapports du CSV, de la CCMO, du journal ENSEMBLE ET SOLIDAIRES par Ginette CATRY, Danielle DUTERTE et Jean-Paul LARDEY sont adoptés à l'unanimité.**

Les adhérents, les structures de l'association, les partenaires ont permis de répondre favorablement aux demandes d'aide à l'acquisition de prothèses dentaires, de lunettes et d'audioprothèses pour les plus démunis d'entre nous.

Une vignette solidarité, à caractère facultatif, vendue 1€ est éditée et sera proposée aux adhérents afin d'alimenter la trésorerie et de répondre encore mieux aux besoins.

La CCMO présente un rapport prestation/cotisations intéressant, et propose des remboursements supérieurs à la moyenne des autres mutuelles.

La qualité du journal est largement appréciée, mais il n'est malheureusement pas distribué à chaque adhérent, faute de listings à jour, ou d'adresses incomplètes. Un effort est demandé aux sections et fédérations.

-----

Une série de projets de motions est ensuite soumise à la réflexion de groupes de travail. Elles sont adoptées à l'unanimité après amélioration des textes, et seront transmises à Monsieur le président de la République et à Mesdames les Ministres de la Santé, et du Logement. (elles sont mises en ligne sur le site).

-----

**E/ L'ELECTION DES COMMISSIONS STATUTAIRES** s'est déroulée sous le contrôle d'une commission composée de délégués de différentes fédérations, non candidats.

Elles se sont réunies pour élire leurs bureaux, qui ont été présentés au congrès, lors de la dernière séance de travail, présidée par Georges PERRET, notre doyen.

A l'issue du scrutin sont déclarés élus :

COMMISSION NATIONALE ADMINISTRATIVE :

**Titulaires :** Arrio Bernard (91), Baes Josiane (CARRU), Becuwe André (59), Bourdelles Anne (07), Bucas-Français Anne (75), Chevy Jean-Claude (93), Dagomet Michel (89), Dumas Alain (23), Duterte Danielle (78), Garcia Francisco (76), Genau Noële (91), Guillerm Claude (41), Hérault Magda (51), Kasper François (10), Lardey

Jean-Paul (59), Manuel Jacqueline (41), Martone Denise (34), Petit Annie (66), Pont Isabelle (66), Portejoie Claude (27), Rollat Danielle (92), Sirot Yves (77), Testa Gérard (51).

**Suppléants :** Beltran Josiane (34), Catry Ginette (59), Denaveau Joël (59), Vallet Armand (07)

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER :

Titulaires : Blin Marc (41), Boulais Danielle (76), Gueresse Michèle (93), Périolat Jean-Pierre (34), Saul Claudine (89).

Suppléants : Daulhac Claude (91), Delaloy Catherine (92), Giraud Hélène (23).

COMMISSION DES STATUTS, REGLEMENTS INTERIEURS ET DE CONCILIATION :

Titulaires : Laisné Jeannine (89), Julliot Simone (77), Di Giovanni Nelly (92), Roche Albert (26), Sausse Bernard (76).

Suppléante : Cappoen Marie-Josée (19)

Les commissions se réunissent ensuite pour élire leurs directions :

COMMISSION NATIONALE ADMINISTRATIVE :

Bureau national :

Président : Garcia Francisco

Vice-présidente : Rollat Danielle

Secrétaire : Petit Annie

Secrétaire adjointe : Bourdelles Anne

Trésorière : Guillermin Claude

Trésorière adjointe : Hérault Magda

Membres : Arrio Bernard, Genau Noële

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER :

Président : Périolat Jean-Pierre

Secrétaire : Boulais Danielle

COMMISSION DES STATUTS, REGLEMENTS INTERIEURS ET DE CONCILIATION :

Présidente : Julliot Simone

Secrétaire : Laisné Jeannine.

Après la proclamation des résultats des votes Ginette Catry remet au président national une lettre de démission de la CNA, de la présidence de la fédération du Nord ainsi que de la fonction de trésorière de la section de Hellemmes.

La démission de la CNA de Ginette Catry ne sera entérinée que le 18 décembre après qu'elle ait confirmé sa volonté de ne pas siéger malgré les appels à se ressaisir.

La démission de la présidence du nord relève de la commission administrative fédérale et celle de la fonction de trésorière de section de la commission administrative de la section de Hellemmes.

## TEXTES DES RAPPORTS

### Rapport de la commission « Appellation de l'association »

Rendu des travaux de la commission chargée de lancer la concertation sur l'éventualité d'un changement de nom de l'association.

Pour rappel :

- en 1945, à sa création l'association s'appelait Union nationale des Vieux travailleurs de France
- en 1953, Union des Vieux de France
- 1981, Union nationale des retraités et personnes âgées.

Depuis 30 ans, le monde a profondément changé, l'espérance de vie a fortement progressé, et modifié la pyramide des âges, faisant cohabiter 5 générations. La retraite et la vieillesse ne sont plus systématiquement liées. Les progrès scientifiques et techniques, dans les domaines de la santé, des moyens de communication, ont modifié considérablement nos modes de vie.

Le retraité d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui d'il y a 30 ans.

*« Mon père qui est décédé l'année dernière à 93 ans disait : quand j'ai vu partir les premiers retraités de l'usine Renault où je travaillais, on leur offrait un fauteuil comme cadeau de départ, aujourd'hui on leur offre une valise ou un vélo ».*

Il paraît important de prendre en compte toutes ces évolutions. La réflexion devant permettre aussi de nous réapproprier nos valeurs fondamentales, de réfléchir à nos pratiques, d'être plus visibles pour être plus efficaces, dans nos actions pour la sauvegarde et l'amélioration de nos droits, et le maintien du lien social.

Depuis plusieurs congrès, cette question revient dans les débats. C'est au congrès de Pornichet en 2010 qu'il a été décidé de lancer le débat à tous les niveaux de notre association. Cette décision a été confirmée à la réunion de mi-mandat, et une commission créée, que j'ai été chargée d'animer.

La commission, composée de 7 membres, originaires de 6 fédérations différentes, s'est réunie six fois dont 5 journées entières.

Tout d'abord pour élaborer les documents destinés aux fédérations, sections, adhérents, et ensuite pour dépouiller les questionnaires.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que tout le monde a joué le jeu, que la question a véritablement été prise en compte à tous les niveaux de notre association, a suscité une intense réflexion. Le dépouillement a été long, car vous ne vous êtes pas contenté de dire oui ou non. Les commentaires qui sont remontés, nourris et réfléchis, témoignent que chaque argument avancé, pour ou contre, a été étudié avec toutes ses conséquences, dans un véritable souci de contribuer à améliorer, harmoniser, optimiser, valoriser notre association.

Près de 700 réponses sont parvenues, individuelles ou collectives. Certains ont répondu pour leur propre compte, d'autres ont fait voter la CA. Ce qui représente donc beaucoup plus que 700 réponses.

Toutes les fédérations ont répondu, sauf 1, et plusieurs sections isolées  
Ce dossier est à votre disposition si vous voulez le consulter.

J'ai dit que le dépouillement a été long, car nous avons voulu prendre en compte toute la diversité des réponses, dont beaucoup étaient paradoxales et contradictoires. Je m'explique :

Prenant position contre le changement, en retenant des arguments pour, et inversement.

Les arguments revenant majoritairement sont les suivants, que l'on change ou non d'appellation :

- 1<sup>er</sup> argument : **insister sur l'Union et la Solidarité** (pour près de 450 réponses) – donc une forte majorité
  - certains précisant : contre un changement, mais si changement il y a, insister sur la solidarité
  - on a senti au fur et à mesure du dépouillement, une évolution dans l'idée même d'un changement
- 2<sup>ème</sup> argument : **l'inquiétude sur le coût** d'une telle opération, pour changer les statuts, les documents, les affiches, entraînant démarches et tracasseries
- 3<sup>ème</sup> argument : **il appartient à tous les adhérents et responsables de rajeunir notre image**
  - Certains pensant qu'un changement de nom peut y aider
  - D'autre que cela ne suffira pas, si on ne modifie pas nos pratiques

Mais tous s'entendent sur les efforts à faire, ce qui pourrait être la conclusion de l'enquête, et le début (oui ou non d'un changement de nom) **mais oui d'un changement en profondeur de notre fonctionnement, dont nous aurons à débattre lors de ce congrès.**

Tout au long de nos travaux, nous avons rendu compte fidèlement, **au bureau et à la CNA** des résultats de l'enquête. Mais à aucun moment, la commission n'a dépassé les limites de son mandat. C'est-à-dire que nous n'avons pas voulu anticiper sur les décisions du congrès, ni dans un sens, ni dans l'autre, pas même en suggérant des noms.

Mais le questionnaire faisant appel à des suggestions, les adhérents ont fait des propositions, qui ont aussi été transmises.

Pour répondre à l'inquiétude sur le coût, si le congrès décide de changer de nom, à tous les niveaux **les choses se feront dans le temps**, c'est-à-dire après épuisement des stocks, et à l'occasion des AG de sections et de fédérations.

Au niveau du National, toutes les affiches sont à refaire suite à l'épuisement du stock, des devis étaient à l'étude que nous avons mis sous le coude dans l'attente de la décision du congrès. Concernant le papier à entête et autres documents, le matériel dont dispose le siège est performant, et les documents sont tirés sur place et à la demande. Pour les fédés et sections un simple tampon peut régler le problème (environ 30 €).

Quant aux statuts, sans anticiper sur le congrès, et indépendamment du nom, il est vraisemblable que plusieurs points des statuts vont être réactualisés, il faudra donc les changer. La déclaration en préfecture est gratuite. La



déclaration au JO n'est pas obligatoire.

C'est donc pour prendre en compte tous les aspects, toutes les sensibilités, tous les avis que la CNA propose au congrès une nouvelle dénomination qui permet et de conserver, et d'avancer, comme nous l'avons fait en 1980 :

« Ensemble et Solidaires » l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA) – Union des vieux de France (UVF).

Annie PETIT  
Pour la commission.

## RAPPORT MORAL

Avant de présenter ce rapport je tiens à remercier celles et ceux qui, au cours des trois années écoulées, contre vents et marées, se sont réellement investis et sur lesquels j'ai pu compter pour accomplir le mandat que nous avait confié le congrès de Pornichet. Je ne citerai personne de peur d'en oublier.

### **1/ Raisons d'un congrès extraordinaire:**

L'espace de 4 années entre deux congrès s'avère à l'expérience trop long et oblige à tenir soit un conseil national dont le coût est comparable à celui d'un congrès, soit à prendre une initiative comme le bilan de mi-mandat tenu en juin 2012 à un prix raisonnable.

En effet la société connaît des évolutions importantes et rapides, la circulation de l'information est quasi immédiate via les réseaux sociaux, le web, la téléphonie mobile, etc.

Nous sommes dans une société de consommation en perpétuel changement où les remises en cause des "conquis" est quotidienne.

Par ailleurs la disponibilité des membres de la CNA pour conduire les affaires du national n'a pas été au niveau voulu. Peu se sont investis que ce soit pour les permanences au siège, que ce soit pour être référent, que ce soit pour suivre des dossiers, que ce soit pour les formations. Ainsi l'essentiel du travail a reposé sur un trop petit nombre, avec les inconvénients que cela entraîne.

De même les membres du bureau se sont investis à des degrés différents, certains ne venant qu'épisodiquement ou que les jours de réunion alors que d'autres y passaient beaucoup de temps.

De plus lors des réunions, tant de CNA que de Bureau, il y a eu des moments particulièrement difficiles à supporter quand le ton montait, que diatribes, suspicions et défiance remplaçaient les arguments, créant un climat de tension, délétère, contraire à l'esprit d'équipe et nuisible à l'efficacité.

Dans ce climat les relations avec les salariés s'en est ressenti et a parfois été difficile pour les dirigeants qui n'ont pas trouvé le soutien technique qu'ils

étaient en droit d'attendre.

Enfin au cours des trois années écoulées nous avons eu la douleur de perdre 3 amis (Claude Musy, Robert Roux-Poitevineau et Katia Rahon); 9 autres pour raison de santé, familiales ou professionnelles, n'ont pu faire que des apparitions, voire n'assistent plus à nos travaux. 3 autres encore ont démissionné en cours de mandat dont 1 pour raison personnelle et familiale, 1 sans aucune explication et 1 par calcul opportuniste. Ce qui fait que sur 33 titulaires et suppléants, seulement une vingtaine est encore opérationnelle depuis une année.

C'est pourquoi trois ans après le congrès de Pornichet continuer sur la lancée actuelle était impossible; il convenait donc de constituer une équipe renouvelée, plus restreinte et plus efficiente, dont les membres seraient plus investis dans le fonctionnement du National.

Pour cela seul un congrès était en mesure de répondre à ces questions et donner un nouveau souffle.

## **2/ Evolutions de la société**

Nous vivons aujourd'hui dans une société en plein bouleversement dans tous les domaines : technologie, communication, politique, économie, conditions de vie, allongement de l'espérance de vie, équilibre démographique, place des seniors et des retraités dans la société, droits des femmes, société de consommation, culture de l'individualisme, évolutions sociétales comme le mariage pour tous, etc.

Au plan international la planète vit au rythme du libéralisme politique et économique, avec ses limites et ses contradictions. L'Europe est aujourd'hui une réalité incontournable dont les décisions impactent notre vie.

Les déplacements et migrations de populations créent un brassage de cultures, de cultes, de traditions, de peuples qui modifient substantiellement les approches qui étaient celles d'une France "monocolore"

Au plan de la communication internet, la micro informatique, la téléphonie mobile, les i-pad, les tablettes numériques, les sms, les twitters, les réseaux sociaux, ont complètement révolutionné et accéléré la circulation et les échanges d'information. Les médias de l'audiovisuel rendent compte des événements quasiment instantanément. Cela induit de nouvelles relations entre les hommes à tous les niveaux.

Au plan sociétal 4 parfois 5 générations cohabitent ; l'espérance de vie a fortement progressé; la population des 60 ans et plus qui est de l'ordre de 15 à 16 millions ne cessera de croître dans les prochaines décennies.

Dans le même temps la culture de l'individualisme a détruit les solidarités et poussé à l'égoïsme.

### **3/ Contexte économique et social**

Depuis son origine notre association a été de toutes les luttes pour améliorer la condition des retraités, en prenant appui sur les valeurs promues par le Conseil National de la Résistance, qui ont présidé à la création du système de protection sociale à la française. Mais, dès 1958 ce système est sapé et les droits conquis remis en cause.

En deux décennies le rythme de démolition de la protection sociale s'est accéléré : remise en cause de la retraite pleine et entière dès 60 ans, suppression de la ½ part fiscale, loi Hôpital Patient Santé Territoire qui sape le service public de santé, forfaits et franchises médicaux, taxation des cotisations aux mutuelles, limitation de l'augmentation des pensions, etc.

Après le 6 mai 2012 nous avons espéré que les retraités seraient mieux considérés et que leur situation ne serait pas aggravée. Il y avait un vrai espoir.

Nous disions cependant à la réunion de mi-mandat : « Est-ce à dire que nos attentes seront satisfaites ? Seuls les faits nous le diront. Nous jugerons aux actes. »

Force est de constater que les actes n'ont pas suivi les promesses et que le maintien de mesures comme la suppression de la demi part fiscale ou le blocage du barème des impôts, ainsi que les mesures nouvelles (Contribution Additionnelle pour la Solidarité et pour l'Autonomie de 0,3 %), le report au 1er octobre 2014 de la revalorisation des pensions, l'imposition des 10% supplément-famille accordés pour 3 enfants et plus, la sous-indexation des complémentaires, l'augmentation de la TVA, font que des centaines de milliers de retraités sont devenus imposables ou subissent des augmentations considérables. Beaucoup perdent en pouvoir d'achat jusqu'à la valeur d'un mois de pension.

On peut craindre pour l'avenir l'augmentation de la CSG des retraités, la sous indexation des pensions, des transferts sur les patients des coûts de la santé, ou encore l'augmentation des cotisations des mutuelles.

Aujourd'hui 4,8 millions de retraités sont au minimum contributif (687 €) alors même que les actionnaires du CAC 40 se partageront près de 40 milliards de dividendes (+ 5 %) et que le seuil de pauvreté est à 967 €.

Parallèlement radios, télévisions, journaux, commentateurs et experts affirment péremptoirement que : « on vit plus longtemps; il y a de plus en plus de retraités et de moins en moins d'actifs pour cotiser; pour assurer la compétitivité des entreprises il faut baisser les "charges sociales", etc.». Les solutions seraient inéluctables: allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge de la retraite, gel et/ou diminution des pensions, nouvelles taxes pour financer la perte d'autonomie, augmentation de la TVA, etc. Autant de thèmes chers au MEDEF et au CAC 40, repris et mis en œuvre par les gouvernements successifs.

Les mêmes médias se gardent bien d'indiquer que d'autres pistes et alternatives différentes sont possibles, empreintes de justice sociale et de répartition plus équitable des richesses.

Quoi qu'il en soit, il appartient à notre association de poursuivre inlassablement son action pour la défense et l'amélioration de nos droits, de nos intérêts et de nos conditions de vie,

#### **4/ Mise en œuvre des décisions de Pornichet**

Sans empiéter sur le rapport d'activité nous avons tenu le pari d'informer régulièrement les responsables des fédérations et des sections isolées des travaux du National par l'intermédiaire du « Courrier de l'Union ». Nous avons aussi poursuivi les contacts avec les responsables, à tous les niveaux, par téléphone, à l'occasion de diverses initiatives.

Le développement des sessions de formation décentralisées a répondu à une attente et sont une réussite. 5 déjà en 2013.

Notre journal "Ensemble et Solidaires" continue son petit bonhomme de chemin et à chaque numéro le tirage est en augmentation – aujourd'hui 85000 alors que nous avons débuté avec un peu plus de 40000. Ceci est la conséquence d'un travail permanent de saisie et de mise à jour des listes d'adhérents qui est constamment poursuivi.

Le site informatique a été totalement refondu et sa construction se poursuit afin de le rendre toujours plus attractif tant pour nous mêmes que pour l'extérieur. Ainsi la rubrique "localiser sa section" sera opérationnelle en 2014 et sera accessible à tous.

De même la page facebook permet aussi de nourrir l'information sur toutes les initiatives et activités des sections et des fédérations.

Nous travaillons aussi à offrir la possibilité aux sections et aux fédérations qui le souhaiteront de procéder directement à la saisie et à la mise à jour de leurs adhérents. Le produit est actuellement en construction et en voie de finalisation. Des tests grandeurs pourraient intervenir fin 2013 ou début 2014 avec quelques sections et fédérations pilote, avant généralisation.

Le système, qui a évolué en deux ans, permet pour chacun un accès sécurisé et confidentiel à partir de la base de données "ALICE" qui n'entraîne pas de coût supplémentaire contrairement à ce qui existait avant développement des capacités informatiques qui demandait un coût de 200 € pour équiper 5 structures soit une dépense de 20000 € au total.

En ce qui concerne l'actualité nous avons été beaucoup plus réactifs que par le passé et nos communiqués ont conduit les médias nationaux à nous solliciter à diverses reprises. Cela, en particulier, grâce au fonctionnement de certains groupes de travail qui ont produit des éléments utiles et exploitables. Ceci étant dit une bonne part des groupes de travail décidés lors de la réunion de mi-mandat sont restés l'arme au pied!

Nos pétitions ont connu des succès variables qui ne consolidaient pas nos démarches auprès des pouvoirs publics; en effet certains responsables n'ont pas soutenu cette forme de protestation bien que dans le même temps ils demandaient des "recettes" et des comptes aux dirigeants nationaux.

Pour faire connaître l'association nous avons aussi organisé un concours de nouvelles qui a obtenu un bon succès avec plus de 150 participants dont la quasi totalité n'étaient pas membres de l'UNRPA. Un deuxième a été lancé et les adhérents ont jusqu'au 15 décembre 2013 pour déposer leur production; mais il semblerait à ce jour que le déficit d'implication et l'incompréhension de la démarche de la plupart des responsables à tous les niveaux, impacte négativement cette initiative. Je vous rappelle que son but était de faire connaître l'association par ce biais culturel, de proposer des actions intergénérationnelles et surtout de s'ouvrir aux autres.

Par ailleurs au cours de ce mandat nous n'avons pas été en mesure d'organiser des conférences de presse, tables rondes, colloques, sondages ou campagnes publicitaires comme nous l'avions imaginé faute de moyens techniques, financiers et humains.

Malgré nos points faibles, nos participations dans des instances telles le Conseil National et les Comités Départementaux des Retraités et Personnes Âgées, les Collectifs Inter-associatifs Sur la Santé, les Commissions Régionales de la Santé, ou dernièrement « AGE » (Association Gériatrique Européenne), le Défenseur des Droits, où nos interventions sont appréciées, nous permettent de constituer des réseaux et d'établir des contacts avec de nombreux partenaires et d'obtenir des renseignements précieux.

## **5/ Gestion de l'association et de ses moyens**

Dans la période écoulée le contrat macif a fait l'objet d'un examen attentif sous la conduite de Alain Dumas et de Raymond Brun; il a permis de maintenir le montant de la cotisation individuelle sans augmentation et d'apporter quelques petites améliorations.

En ce qui concerne les moyens logistiques avec le concours d'amis du CARRU il a été possible d'informatiser une série de données financières et comptables, de mettre en place une comptabilité analytique et d'obtenir des éléments de suivi budgétaire plus précis tout comme des bilans quasi automatisés.

Ces informations nous ont conduit à se poser des questions sur l'avenir financier de l'association car les bilans sont déficitaires de façon récurrente et cela ne peut continuer.

En conséquence tous les postes en recette et en dépense ont été attentivement examinés afin de se donner sans attendre une ligne de conduite et pour présenter des propositions.

Les principales dépenses sont les salaires (225 000 € à 250 000 € soit l'équivalent de 36 000 cotisations), l'impression et la diffusion du journal (+ ou – 180 000 €, équivalent de 25 000 cotisations), les assurances dont la MACIF (100 000 €, équivalent 14 000 cotisations), les frais de déplacement, réunion des instances, formation (57000 €, équivalent à 8000 cotisations).

Les recettes, elles, proviennent quasi exclusivement des cotisations.

Le bureau national a donc dégagé plusieurs pistes dont l'une relative au journal, l'autre sur la restructuration du personnel et les dépenses du national.

Pour le journal une nouvelle consultation a intéressé des imprimeries qui jusque là n'avaient jamais répondu à nos appels d'offres. Ainsi pour la seule partie impression et routage nous avons retenu une imprimerie située à Limoges qui propose un prix inférieur de 2400 € par numéro.

Les autres postes de dépense du journal ne seront pas en reste et feront l'objet d'un examen dans une seconde phase. De plus toute possibilité d'accroître le produit des insertions publicitaires sera encore réétudiée.

Pour ce qui est de nos collaborateurs salariés, le Bureau National considère que les capacités financières de l'association sont devenues incompatibles avec la charge salariale actuelle. Il est d'avis de rechercher toutes les pistes d'économie et propose au congrès de donner mandat, à la direction nationale que vous allez élire, afin de recourir à tout moyen approprié pour aboutir à cet objectif même si des décisions douloureuses devaient être prises. L'objectif étant aussi de renforcer le soutien technique et administratifs des dirigeants.

Pour le national la Commission Administrative a retenu diverses mesures pour limiter les frais dits de déplacement, notamment quant aux modalités de remboursement des frais de repas pris à l'extérieur, limiter le nombre de membres de la CNA et du bureau, organiser avec les moyens techniques modernes des « vidéo conférences » des groupes de travail et des commissions, etc.

Le but de toutes ces mesures c'est aussi que le produit des cotisations ne soit pas englouti pour combler les déficits des bilans, mais avant tout de dégager des moyens suffisants afin de financer des opérations propres à faire connaître davantage l'association, soutenir ainsi les efforts de recrutement des sections, être un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics à tous les niveaux.

Ce que je viens d'exposer pose fortement la question du nombre d'adhérents; leur augmentation permettrait de résoudre bien des problèmes.

Or, trop souvent, la disparition d'une section ou la perte d'adhérents est expliquée par des arguments qui mettent en cause le national.

Celui qui revient en premier c'est le prix de la cotisation qui pourtant est des plus modique en comparaison de ce que pratiquent la plupart des associations.

En second c'est : à quoi sert le national ? Qu'est-ce qu'ils font à Paris ? Comme si le national était, « ce pelé, ce tondu, dont nous vient tout le mal ». ( Jean de La fontaine, les animaux malades de la peste).

Le maintien des sections, le recrutement de nouveaux adhérents ne va pas de soi dans un monde où l'individualisme a pris le pas sur la solidarité, où dans notre société la norme est « tout est dû ».

Conserver les sections, attirer de nouveaux adhérents cela demande des efforts constants, de la persévérance, des contacts réguliers avec les sections, de façon à anticiper et de ne pas être mis devant des situations d'urgence où tout est quasiment perdu d'avance.

Cela demande aussi de sortir des sentiers battus et de ne pas se contenter de sorties, voyages, repas, belote, triomino, etc., etc. même s'il ne faut surtout pas les rejeter car ils sont pour beaucoup une porte d'entrée vers nos structures locales.

De-ci de-là des initiatives proposent des pistes, comme les accords de partenariat ou des activités plus en rapport avec les attentes des nouveaux retraités.

Pour autant ne restons pas entre nous ; ouvrons nous aux autres en particulier aux futurs retraités qui peuvent se retrouver dans nos propositions ; ouvrons nous vers les 12 millions de retraités qui ne sont pas regroupés dans des organisations.

Allons à la rencontre des autres car ils ne viennent pas spontanément vers nous, allons vers les personnes isolées, ne les laissons pas dans cette situation.

Voilà des pistes qu'il conviendrait d'explorer et de développer dans toutes nos fédérations et dans toutes nos sections.

Car il n'existe pas de recette miracle ; à chaque lieu une population spécifique, une réponse et des propositions y correspondant.

## **6/ La solidarité**

La solidarité est plus que jamais l'orientation et le fil conducteur de notre activité car elle donne du sens à notre action. Il est nécessaire que cette notion soit au cœur de toutes nos initiatives :

- le ludique ou le culturel qui permettent de combattre l'isolement et de recruter,
- aller à la rencontre d'amis(es) qui s'excluent de la société,
- les actions revendicatives pour la défense et l'amélioration des droits acquis,
- l'aide et le conseil aux démarches de tout ordre,
- le soutien aux actifs car nous avons les mêmes intérêts
- le développement de services type la mutuelle ou l'audio prothésiste, tant au niveau national qu'au niveau départemental ou local.

En fait mettre en œuvre une solidarité agissante sous toutes formes et sans exclusive aucune.

Dans ce domaine le Comité Solidarité Vieillesse, qui fait l'objet d'un rapport par ailleurs, est un atout important à destination des adhérents les moins aisés.

Pourtant nous constatons bien trop souvent à l'occasion de nos déplacements dans des congrès que les adhérents ne sont pas au courant de l'existence du CSV ou de la CCMO. L'information reste confinée au niveau de tel ou de tel responsable, c'est bien dommage.

## **7/ Projets et orientations**

Les années 2014 et 2015 seront marquées par des anniversaires qui nous concernent directement.

D'abord en 2014, non compris la libération de la France, le 15 mars 1944 où fut adopté le Programme du Conseil National de la Résistance.

Ensuite 2015 marquera le 70e anniversaire de notre association (16 avril) et de celui de l'ordonnance portant création de la sécurité sociale (4 octobre).

Nous proposons donc de commémorer ces anniversaires en faisant de 2014 et surtout de 2015 deux années de recrutement et de défense de la protection sociale à partir d'initiatives de toute nature des sections et des fédérations associant les adhérents et tournées vers l'extérieur de l'association.

Déposer rapidement après le congrès une nouvelle demande d'agrément santé car par la modification des statuts les notions de santé et de solidarité sont intégrées dans les buts de l'association. Ceci afin que les adhérents puissent siéger dans différentes instances pour représenter les usagers notamment dans les Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC).

Cet agrément nous avait été refusé par madame Bachelot au motif que nos buts étaient par trop revendicatifs!

L'année 2014 sera aussi celle de la préparation, de la discussion et de l'adoption de la loi sur l'avancée en âge qui abordera le soutien à domicile, la réforme de l'APA, les mesures de prévention de la perte d'autonomie, l'aide aux aidants, le reste à charge en HEPAD, le financement de ces mesures.

Cette loi pourrait aussi transformer le CNRPA et les CODERPA en HAUT CONSEIL DE L'AVANCEE EN ÂGE pour le premier et en CONSEILS DEPARTEMENTAL DE L'AVANCEE EN ÂGE POUR LES SECOND, qui verraient leurs missions élargies comme le souhaite l'accord ADF/organisations de retraités du CNRPA.

Notre association ne peut rester en dehors de cette question ; elle aura à travailler sur ces les projets et sur ces questions pour prendre position.

En ce qui concerne les services il serait utile de proposer de nouveaux services aux adhérents et aux futurs adhérents en concluant des accords nationaux, voire locaux selon le cas, à l'instar de ce qui a été fait avec la CCMO. Par exemple avec des réseaux mutualistes ou coopératifs: opticiens, contrat obsèques, etc.

Tous ces services attachés à l'adhésion et au paiement de la cotisation doivent constituer des moyens pour aller à la recherche de nouveaux adhérents sans pour autant se cantonner uniquement aux retraités mais en s'adressant à tous quel que soit l'âge, et de garder les adhérents qui entrent en établissement.



Dans le cadre de ses attributions il vous est également proposé de :

De mandater la Commission nationale Administrative afin de travailler à la recherche d'économies dans tous les domaines et à la recherche de recettes nouvelles (publicité, partenariats, etc.), et d'organiser son fonctionnement, ainsi que celui des groupes de travail et des commissions dans cette optique, tout en améliorant l'efficience.

De mandater la Commission nationale Administrative pour adopter toutes mesures adéquates afin de parvenir au rééquilibrage des comptes et de présenter au prochain congrès un bilan non déficitaire.

De la mandater de même afin de dégager des moyens de financement pour organiser conférences de presse, tables rondes, colloques, sondages ou campagnes publicitaires, toujours dans l'optique de faire connaître l'association et de donner envie d'y adhérer.

Enfin de faire appel à toutes les compétences et à toutes les bonnes volontés, sans exclusive aucune, parmi les membres des commissions statutaires, des fédérations et des sections, pour les associer aux groupes de travail, pour l'étude d'un dossier particulier ou pour aider aux tâches de gestion. La recherche et la mise en place de nouvelles pratiques participatives ne peuvent qu'être bénéfiques.

Je ne saurai terminer sans rappeler que la situation demande que l'on soit très disponible pour faire fonctionner le national lorsque l'on est candidat à l'une des trois commissions statutaires car les chantiers sont nombreux et variés, que le contexte est délicat et que nous avons à intervenir sur tous les fronts où sont les enjeux pour une vie digne et décente des retraités et des personnes âgées.

En conclusion de ce rapport et des propositions d'action et d'orientation, j'insisterai une nouvelle fois sur la solidarité et l'ouverture à tous comme étant le fil conducteur de notre activité,

SOLIDARITE active et agissante pour préserver et améliorer la situation des retraités d'aujourd'hui et de demain.

SOLIDARITE pour plus de justice sociale, pour lutter contre l'isolement et pour assurer à tous une vie digne.

**SOYONS DONC ENSEMBLE ET SOLIDAIRES POUR UNIR CONVAINCRE ET AGIR POUR LA LIBERTE L'EGALITE ET LA FRATERNITE**

**Synthèse de la commission de contrôle financier**  
**30ème congrès extraordinaire du 26 au 29 novembre 2013**  
**à Argelès sur Mer (66)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués.

Vous avez eu en temps voulu le compte rendu de toutes nos interventions pendant notre mandat depuis le congrès de Pornichet et nous espérons que vous avez pris le temps de le lire. Afin de ne pas vous ennuyer nous avons concocté une synthèse que j'ai le plaisir de vous lire.

La Commission de Contrôle Financier a pour mission de vérifier les comptes des entités que sont l'Union, le journal «Ensemble et Solidaires» et le CSV (Comité Solidarité Vieillesse), trois entités qui représentent pour le bilan, l'intégralité de l'UNRPA.

En 2010 au congrès de Pornichet, ont été élus à la commission de contrôle financier Mesdames Delaloy, Giraud, Clemenceau, Messieurs Daulhac et Boulogne. Un bureau a été élu: Secrétaire: Catherine Delaloy, Vice-président : Claude Daulhac, Présidente Michèle Clemenceau

La commission rappelle que son travail n'a qu'un rôle de conseil auprès de notre association. Elle peut (et peut-être devrait-elle) travailler en parallèle avec un commissaire au compte, mais n'a nullement la qualité pour se substituer à cette fonction.

Le travail de la commission est long, minutieux, exigeant, mais, composée de bénévoles, soucieux du bien-fondé de leur mission, elle réalise, pensons-nous, un travail nécessaire.

La commission s'est réunie 9 fois : juin 2010, décembre 2010, avril 2011, octobre 2011, février 2012, mai 2012, novembre 2012, avril 2013, octobre 2013 et les cinq bénévoles de la Commission de Contrôle Financier ont toujours été présents.

Nous avons eu accès à tous les documents comptables et avons pu procéder à tous les contrôles souhaités.

Nous avons à l'issue de chacun de nos contrôles, élaboré, toujours en commun dans une parfaite unanimité, un compte rendu détaillé de nos activités dont les délégués-e-s ont eu connaissance et auxquels ils peuvent se rapporter pour plus amples détails que la synthèse de ce jour.

**Pour l'année 2010** : En substance, il ressort que certaines recommandations aux caractères évidents ont bien été prises en compte mais que d'autres sont encore à prendre en considération.

Nous avons conseillé :

- l'établissement d'ordres de mission justifiant les notes de frais ;
- que sur chaque pièce comptable (pas seulement les factures fournisseurs) soient notés les numéros des comptes imputés pour permettre une recherche et une vérification plus faciles et rapides ;
- qu'en fin de chaque année, une balance soit établie entre : timbres achetés, timbres vendus, que soient comptabilisés les timbres invendus retournés et inscrits les règlements en retard.

**Pour l'année 2011**, nous avons réitéré nos demandes restées sans effet concernant l'imputation des comptes sur les factures et la signature des pièces comptables par les donneurs d'ordres.

Nous déplorons que les décisions prises par la CNA sur la limitation des frais de déplacements ne soient toujours pas respectées.

En ce qui concerne le bilan de 2010 : les difficultés rencontrées par la trésorière pour élaborer un bilan comptable ont nécessité de prendre des décisions spécifiques avec l'accord du Président Francisco Garcia. La trésorière était incapable de faire seule le bilan. Pour résoudre et présenter un bilan dans les normes, le bureau national a fait appel auprès des fédérations, appel resté sans réponse. Lors

d'un bureau national il a donc été décidé de missionner, Claude Daulhac, avec son accord et vu ses compétences professionnelles, afin d'établir, avec la trésorière, le bilan 2010. Il fallait qu'un bilan soit établi et le Bureau National a fait pour le mieux.

**Pour l'année 2012**, force est de constater que nos remarques ne sont pas suivies d'effet alors qu'elles n'ont pour but que de faciliter la ventilation permettant d'établir des ratios, lesquels aideraient aux prises de décision. Dans ce même esprit, nous avons noté que certaines pièces de caisse méritent plus de précisions, par exemple : nom du bénéficiaire et motif sont absents.

D'autre part, un sondage nous a permis de relever une anomalie dans la comptabilisation d'un prêt. Celui-ci présente un « aléa » quant à son remboursement final. Une provision a donc été passée au 31/12/2011 mais, mal comptabilisée, il vient à tort solder le prêt. Il faut, lorsqu'il s'agit d'une provision, passer le montant de la provision dans un compte de provisions, qui viendra en contrepartie du prêt qui vit toujours.

Quant aux bilans 2011 de l'Union, CSV et Ensemble et Solidaires au 31 décembre 2011, qui nous ont été présentés, ils ne sont pas équilibrés ; cela est dû à une carence, déjà constatée, dans la mise à jour des clefs d'affectation des comptes de comptabilité vers les rubriques du bilan et du compte de résultat. Tant que cette mise à jour n'est pas opérationnelle, les difficultés subsisteront, problème purement technique, résolu depuis.

Il faut noter que le nombre d'adhérents est en diminution :

2009	102.174
2010	98.169
2011	93.913
2012	91.851

De ce fait, les charges augmentant il ressort une perte pour l'Union Nationale de 44.422 € et une perte pour la revue nationale de 34.509 €.

Nous sommes satisfaits qu'enfin l'équilibre des bilans 2012 soit réalisé.

Nous avons constaté qu'en 2012 un changement important a eu lieu. Tout le personnel est pris en charge par l'entité du Journal "Ensembles et Solidaires" afin d'optimiser les coûts, ce qui rend difficile les comparaisons, décision prise par le bureau national.

Néanmoins, en regroupant les deux entités, on s'aperçoit que les salaires et charges sociales de 2012 par rapport à 2011 sont en augmentation de 17.000 €. Il faut noter deux contrats à durée déterminée pour des opérations ponctuelles qui se montent à 14.000 €.et également un changement de statut d'un contrat aidé en CDI, qui peut s'estimer à 3.000 € supplémentaires.

**Pour l'année 2013** : toujours pas d'imputation sur les pièces comptables privant la CCF d'un outil très efficace pour faciliter son travail de vérification.

CSV : Une vérification par sondage a été faite des pièces au grand livre. Nous constatons que deux avances de trésorerie ont été effectuées du CSV vers l'Echo (revue Ensemble et Solidaires), pour un montant de 10.000 € et 5.000 € en janvier 2013. 10.000 € restent dus au 31 août 2013.

Depuis 2011 quatre prêts ont été accordés pour un montant global de 4.600 €. Il reste dû, au 31 août 2013, la somme de 4.250 €. La lenteur des remboursements nous surprend.

Les timbres 2012. Un tableau nous a été remis. Le suivi des timbres, malgré quelques erreurs matérielles, est bien assuré, comme en 2011.

Bilan et comptes de résultats nous ont été remis comptes arrêtés au 31 août 2013 pour les trois entités.

Pour l'exercice 2013 les totaux sont équilibrés. Par contre dans l'exercice N -1 (2012) une anomalie subsiste au niveau du passif pour les trois entités.

Les montants repris de 2012 font ressortir une différence que nous avons pu identifier et qui correspond à une mauvaise reprise du résultat 2012. Cette anomalie a été signalée et un contact a été pris avec CIEL. Le 17 octobre, CIEL a résolu le problème et les états édités sont désormais équilibrés.

**En conclusion**, les membres de la commission de contrôle financier reconnaissent l'exactitude et la sincérité des comptes qu'ils ont pu vérifier jusqu'au 31 Août 2013.

Avant de terminer, je remercie les bénévoles Claude, Michel, Catherine et Hélène membres de la CCF qui tout au long de ces trois années, ont œuvré pour notre association dans une ambiance d'amitié, de confiance et surtout solidaire les uns envers les autres, merci à vous et bonne route pour l'avenir.

**Je vous remercie de votre patience et de votre écoute**

# UNION NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES ÂGÉES

## RAPPORT D'ACTIVITE

Cher-e-s ami-e-s,

Dans son rapport d'activité présenté à Pornichet, Ginette CATRY, notre secrétaire nationale, avait insisté essentiellement sur deux points :

- le nécessaire développement d' « Ensemble et Solidaires » qui venait de naître, et qui se substituait au regretté « Echo de l'Union ».
- la naissance de la jeune fédération de PARIS.

Le lancement de ces deux initiatives politiques de l'UNRPA ont surpris, généré des louanges et ... des critiques dans nos rangs.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, du soutien que nous avons apporté et du résultat..

« **Ensemble et Solidaires** » notre trimestriel se développe et il est distribué à l'ensemble de nos adhérents, même si nous nous heurtons à plusieurs difficultés

- pour obtenir de votre part des listings clairs, régulièrement mis à jour, avec des adresses bien renseignées, pour éviter les retours de journaux
- et pour vous convaincre que nous ne vendrons pas le fichier ainsi constitué.

Je vous rappelle que malheureusement **l'Echo de l'Union** ne comptait plus que quelques milliers d'abonnés, et que de très rares sections dont celles de **COLOMBES** animée par **Jean PACARY** et de **MALAKOFF de Gertrude FRITSCH** avaient lié l'adhésion et l'abonnement à notre périodique.

**La fédération de PARIS** n'a plus besoin de notre soutien matériel, si ce n'est celui de notre amitié.

Elle a grandi, certes avec une équipe réduite, mais ambitieuse, pugnace et volontaire.

Elle est maintenant bien installée, reconnue par les pouvoirs publics et institutionnels.

Permettez moi de rappeler que le président Claude Bernard avait confié au Comité Régional de Liaison des fédérations de la région parisienne le soin d'accompagner les amies qui se lançaient dans cette aventure, d'assurer le support et le relais financier pour faciliter le démarrage jusqu'à ce que la nouvelle fédération vole de ses propres ailes.

Cela n'a été parfois ni facile ni de tout repos, aussi permettez moi de remercier ici, en particulier :

**Francisco GARCIA** pour son soutien permanent sans faille,

**Francis GUISSARD**, les membres du **CRILF** et de sa Commission de Contrôle Financier qui m'ont aidée à gérer, pour qu'ensemble nous soyons solidaires de nos amis parisiens.

Bonne route donc et bon travail à Claudine, Marina, Serge, Mi Dao et à tous les adhérents de la fédération de Paris qui multiplie les initiatives et continue son petit bonhomme de chemin après avoir coupé le cordon ombilical avec le CRLIF.

Sous l'impulsion de notre Président, nous avons développé l'information,

- par la diffusion plus soutenue de notre bulletin de liaison « le courrier de l'union »,
- par l'ouverture d'un site sur Facebook,
- et par la rénovation en profondeur de notre site internet.

Merci à Francisco, Ginette, Bernard, Francis, Hana, Martine et Jean-François, ainsi qu'aux équipes de dirigeants de Seine Saint Denis et des Hauts de Seine, emmenés par Renée LECHABLE, Jeannine et Roland GALOPIN qui viennent régulièrement au siège faire de la mise sous plis.

Le travail sur la mémoire de l'association réalisé par Roland et Jeannine GALOPIN est maintenant mis en valeur au siège, ou vous pourrez venir l'admirer et signer le livre d'or.

La précédente équipe dirigeante avait développé avec succès les séminaires des présidents, lieux d'échanges, au cours desquels les besoins de formation avaient émergé. Les fédérations de l'Ardèche et de Charente Maritime avaient pour leur part, élaboré un guide précieux destiné aux dirigeants locaux, qui nous ont servi de base, et que nous avons enrichis.

Conformément au rapport d'orientation adopté à Pornichet nous avons mis sur pied plusieurs sessions de formation à Saint Ouen, regroupant des adhérents de différentes fédérations, qui ont très majoritairement apprécié les interventions sur l'histoire de l'association, celle sur la protection sociale, les obligations légales et réglementaires des associations, notamment en matière de comptabilité, les informations sur les Coderpa, les aides aux Personnes Âgées, le Comité Solidarité Vieillesse, la mutuelle CCMO.

Si ces sessions représentent un intérêt incontestable et apportent un éclairage indispensable, elles constituent aussi une charge financière importante, intégralement supportée par l'Union.

Aussi avons-nous décidé de les délocaliser, avec succès dans les fédérations, (dans le Nord et la Seine Maritime pour les premières) en espérant que vous serez nombreux à vouloir en organiser chez vous, et que de nouveaux formateurs seront volontaires pour participer à cette enrichissante expérience.

Merci Suzette, Francisco, Ginette, Michèle, Claude les 2 Danielle Hana et Martine.

L'UNRPA dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant au Comité National des Retraités et des personnes Âgées, (CNRPA).

Le mandat actuel de Francisco GARCIA et de Bernard ARRIO a été prorogé jusqu'en septembre 2013, et nos 2 représentants ont participé activement aux négociations menées avec l'**Association des départements de France (ADF)**, sur le statut des **CODERPA** départementaux.

Francisco a signé officiellement le protocole d'accord pour l'Union. Il siège par ailleurs au **Comité National de la bientraitance des personnes âgées et des personnes handicapées**, coprésidé par les 2 ministres déléguées.

Nous venons d'être admis à **AGE** (l'association gérontologique européenne) dont le siège est à Bruxelles,

Plusieurs de nos représentants siègent dans les Comités inter associatifs sur la santé (**CISS**) régionaux (Haute Normandie, Charente Poitou, Limousin, Rhône-Alpes, notamment) et à la Commission Technique Permanente nationale. (**CTP**)

Mais par défaut d'agrément national ou régional santé, nous ne pouvons avoir le statut officiel de **Représentants des Usagers (RU)** dans les établissements de santé, médico-sociaux publics et privés, même si certains CISS nous ont donné mandat.

Agrément que Madame BACHELOT nous avait refusé..

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte différent, :

- par notre présence reconnue dans les CISS,
- par nos efforts de formation de nos dirigeants,
- par notre présence dans les **CODERPA**, les Conseils d'administration des **CCAS**, des **CLIC**,
- par les chiffres éloquentes de notre **Comité Solidarité Vieillesse**
- par notre participation depuis courant 2012, à la commission des usagers installée à la **Fédération Hospitalière de France** (hôpitaux publics) sur mandat du CISS national,
- par notre engagement dans le comité d'accès aux droits à la santé, sur invitation de **Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits (DDD)**.

Nous pouvons et nous devons représenter maintenant un dossier solide, argumenté, enrichi de toutes ces expériences nouvelles.

La Commission Nationale Administrative et le Bureau National ont été régulièrement réunis, de même que les différents groupes de travail (Coderpa, propagande, changement de nom, reconnaissance d'utilité publique, autonomie notamment).

Les commissions nationales du Contrôle financier, ainsi que celle des Statuts et Litiges ont travaillé sous la responsabilité de leurs présidentes.

Si nous avons honoré vos invitations à participer à vos congrès, ou assemblées générales, notre proposition de nommer un référent national auprès de chaque fédération, section isolée, n'a pas connu un franc succès, pas plus que les permanences au siège...

Seule une poignée de dirigeants a su et pu se rendre disponible, y compris pour participer aux réunions statutaires... et pour participer au travail collectif porté finalement par quelques responsables. Merci à eux.

Notre initiative, « **bilan et perspectives** » tenue à Montreuil en 2012, a été unanimement approuvée et appréciée, tant par la participation que par les interventions et les attentes exprimées.

Elle nous a permis de vous faire connaître notre siège, de vous présenter l'exposition solennellement inaugurée pour l'occasion et de procéder à la remise des prix de notre premier concours de nouvelles, pour lequel nous avons reçu plus de **160** manuscrits, et qui était présidé par notre ami, l'écrivain **François SALV AING**.

Ensemble nous avons été solidaires avec les plus démunis des nôtres, par le **CSV**, mais notre initiative de cartes de vœux n'a pas rencontré le succès escompté.. alors que plus de **1.500€** avaient été collectés à Montreuil.

Solidarité encore par la **CCMO**, notre mutuelle.

Ces 2 initiatives feront par ailleurs l'objet d'une intervention lors de ce congrès.

Solidarité inter associative avec nos amis du Cercle Amical des Retraités de Roussel Uclaf (**CARRU**) qui constitue notre première section d'entreprise, et dont **2**

représentants siègent, à ce titre, dans nos instances.

Solidarité toujours avec **PACS BULL** avec qui nous partageons une partie de nos locaux, en application d'une **convention bipartite signée par les 2 présidents, en accord avec les directions nationales des 2 associations.**

**Madame BACHELOT** nous trouvait trop revendicatifs parce que nous contestions et dénoncions les mesures discriminantes que le gouvernement prenait en matière de retraite (réforme de 2010, suppression progressive de la ½ part fiscale des veuves, veufs, divorcé-es, franchises sur les médicaments, les visites médicales, les transports sanitaires, remboursements, hausse des différents forfaits...).

Nous n'avons pas baissé la garde avec le nouveau gouvernement nous avons fait connaître notre opposition :

- à la négociation sur les dépassements d'honoraires médicaux, qui engage les complémentaires,
- à l'instauration de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie **(CASA)**,
- par des communiqués de presse, dans les éditoriaux de notre journal,
- dans des courriers spécifiques à Monsieur le Président de la République et à Mesdames les Ministres de la Santé et des Personnes âgées qui nous ont répondu.

Nous avons inauguré le mandat qui se termine aujourd'hui, par une pétition à l'adresse de **Monsieur Nicolas SARKOZY**, nous en avons lancé une en direction de **Monsieur François HOLLANDE**.

Voici donc résumée notre activité depuis 2010.

Nous n'avons eu qu'une seule ambition pour exercer le mandat que vous nous aviez confié :

**VOUS CONVAINCRE POUR VOUS UNIR ET AGIR ENSEMBLE DE MANIERE SOLIDAIRE.**

Nous espérons avoir réussi.

Je vous remercie de votre attention.

**Danielle ROLLAT.**



# **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES**

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 AU 29 NOVEMBRE 2013

## **Motions adoptées.**

---

*Cliquer sur l'intitulé de la motion que vous voulez lire.*

---

- **Motion CARSAT Languedoc-Roussillon**
  - **Motion à propos de la Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie (CASA)**
  - **Motion logement « Facilitation du choix du logement des retraites et personnes âgées »**
  - **Motion « Paiement des pensions dès le 1er du mois »**
  - **Motion « Pouvoir d'achat des pensions »**
  - **Interventions sur les franchises médicales indûment perçues**
  - **Motion Finale**
-

# **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES**

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE

ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)

26 AU 29 NOVEMBRE 2013

## **MOTION**

Les délégués au 30<sup>ème</sup> Congrès National Extraordinaire de **ENSEMBLE & SOLIDAIRES** (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées) réunis à ARGELES-SUR-MER du 26 au 29 novembre 2013, informés de retards importants dans le traitement des dossiers de retraite et surtout de leur paiement, demandent instamment que :

La C.A.R.S.A.T. Languedoc-Roussillon (caisse d'assurance retraite et de santé au travail) mette en œuvre des moyens supplémentaires, notamment en personnels, afin de résorber au plus tôt le traitement d'environ 9000 dossiers en retard.

L'accueil téléphonique et dans les locaux de la CARSAT soit rétabli dans des horaires réguliers et non pas aléatoires, afin de donner une réponse aux futurs retraités qui déposent leurs dossiers et à ceux qui sont en attente d'une réponse ou de paiements.

De nouveaux retraités sont en attente du paiement de leur pension de retraite jusqu'à sept mois après leur départ, soit souvent treize mois après le dépôt de leur dossier. Cette situation est inadmissible et insupportable pour toutes ces familles et elle doit cesser dans les plus brefs délais.

Motion adoptée à l'unanimité.

# **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES**

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

**30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 AU 29 NOVEMBRE 2013**

## **MOTION A PROPOS DE LA CONTRIBUTION ADDITIONNELLE SOLIDARITE AUTONOMIE**

**Le Président de la République s'était engagé à promouvoir une loi sur l'autonomie des Personnes Âgées, dès son accession au pouvoir.**

**Le Premier Ministre l'a annoncée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 pour être votée en fin d'année avec mise en application début 2015.**

**Cependant, l'institution d'une Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie à 0,3%, appliquée mensuellement à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, comme mode de financement ne peut être un financement pérenne de la perte d'autonomie.**

**De plus le produit de cette contribution devait être reversé à la CNSA, soit 650 millions pour 2013.**

**Or la loi n'ayant pas été encore votée, ces sommes n'ont pas été transférées à la CNSA, mais au Fonds Solidarité Vieillesse chargé de régler les retraites de chômeurs.**

**Notre association comme le CNRPA et les Fédérations d'aide à domicile (ADMR, ADESSADOMICILE, UNA, FNAAFP-CSF, à AD-PA) a dénoncé ce détournement.**

**Aujourd'hui ces protestations ont porté leur fruit puisque une rétrocession de 100 millions a été votée par l'Assemblée Nationale sur les crédits 2013.**

**Pour sa part l'UNRPA a clairement affiché sa position en se prononçant pour une prestation universelle autonomie gérée par la solidarité nationale comme en témoignent notre pétition et de nos communiqués de presse.**

**Notre association préconise donc d'autres moyens de financement de la protection sociale que sont notamment : la création d'emplois génératrice de cotisations sociales, l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales aux revenus financiers jusque là exonérés.**

**Ce sera possible si le gouvernement se donne les moyens d'une grande politique sociale et solidaire.**



30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 AU 29 NOVEMBRE 2013

**FACILITATION DU CHOIX DU LOGEMENT  
DES RETRAITES ET PERSONNES ÂGÉES**

**MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Le domicile constitue le lieu de résidence de la famille. Celle-ci qui comprend parents et enfants va fonder son domicile dans un logement adapté à ses besoins.

Or dans le temps la composition de la cellule familiale occupant le logement tend à se réduire par le départ des enfants, voire par le décès de l'un des conjoints.

Il s'ensuit que le logement trop grand pour le couple, ou la personne seule, restant au domicile familial, est sous occupé.

Confrontés à ce problème les retraités qui envisagent de déménager, y compris au sein du patrimoine d'un même bailleur social, hésitent à le faire, voire décident de rester dans le logement sous occupé, pour des raisons économiques.

En effet le déménagement / emménagement y compris chez le même bailleur, dans un logement plus petit, mieux adapté aux besoins du couple ou pour la personne seule, se traduit par un loyer plus élevé, considérant que c'est un nouveau bail, qui au final conduit les intéressés à renoncer à déménager.

Aussi pour permettre que des logements sous occupés puissent être libérés il conviendrait de faciliter le choix du logement des retraités et personnes âgées par une politique incitative reposant sur un nouveau bail en continuité du bail antérieur.

Dès lors le loyer pourrait être établi en proportion de la surface du nouvel appartement par rapport à l'appartement libéré.

Notre association souhaite que soit prise en considération cette demande qui est de nature à fluidifier la mise à disposition de grands logements à des familles qui en sont demandeuses, tout en respectant la volonté des retraités et personnes âgées et de procéder à l'abrogation de la loi « Boutin ».

**II / PROPOSITION D'INTERVENTION**

Il est proposé au congrès de décider d'intervenir auprès :

Du Président de la République

Du premier ministre, du ministre de l'économie et des finances, de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, de la ministre des affaires sociales et de la santé

De la ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie ; Les organisations de bailleurs sociaux, Les confédérations de locataires.

# UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES ÂGÉES

30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 - 29 NOVEMBRE 2013

## PAIEMENT DES PENSIONS DES LE 1<sup>er</sup> DU MOIS

Les retraités du régime général sont de plus en plus nombreux à souhaiter que le versement des pensions intervienne dès le 1<sup>er</sup> du mois, au lieu du 8, d'autant qu'ils ont souvent à supporter des échéances dès le 5.

De plus à partir de janvier 2014 les pensions servies par les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO seront versées mensuellement dès le 1<sup>er</sup> du mois.

En conséquence ils vous demandent de bien vouloir mettre à l'étude cette question afin que le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2015 retienne le principe du versement des pensions du régime général dès le 1<sup>er</sup> du mois, pour une mise en œuvre en 2017.

Connaissant les contraintes financières que cela implique l'association propose, afin de ne pas créer des frais financiers supplémentaires à la CNAV, qu'une avance de l'ordre de 10 milliards d'euros lui soit consentie, sur les excédents du Fonds de Réserve des Retraites, jusqu'en 2025, date de son remboursement et date à partir de laquelle le rapport actifs/retraités serait en amélioration.

Motion adoptée à l'unanimité des congressistes

# **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES**

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 AU 29 NOVEMBRE 2013

## **POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS**

### **I / LA SITUATION**

Nous l'avons tous constaté, après une embellie dans la première moitié des années 80, les conditions de vie des retraités et le pouvoir d'achat des pensions se dégradent continuellement.

En cause les mesures qui tournent le dos aux principes fondateurs de la protection sociale à la française qui avait pour ambition d'assurer le bien être de tous, de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire.

De même du principe constitutionnel qui garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.

Notre système de protection sociale c'est :

- le droit à la retraite et ses modes d'accès
- le montant des pensions, le mode de calcul et le pouvoir d'achat
- le droit à la santé et l'accès aux soins
- la prise en charge de la perte d'autonomie
- Le droit à une vie et fin de vie dignes,

Un mode de financement original par les cotisations sociales

La solidarité intergénérationnelle et la solidarité de la Nation,

Le respect du principe d'égalité de tous les citoyens.

Chaque année apporte son nouveau lot de ponctions sur les pensions :

- blocage du barème de l'impôt
- suppression de la demi part fiscale pour les veufs et veuves
- recul de la revalorisation des pensions du 1er janvier au 1er avril puis maintenant nouveau recul jusqu'au 1er octobre
- assujettissement à l'impôt sur le revenu des 10 % de supplément familial-retraite pour ceux qui ont eu 3 enfants ou plus
- contribution additionnelle pour la solidarité et l'autonomie de 0,30 % pour les retraités imposables
- augmentation de la TVA au 1er janvier
- décrets Balladur de 1993 sur les conditions de liquidation des retraites en basant le calcul sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures ont déjà fait baisser de 6 % à 15 % le montant des pensions
- allongement successives des durées de cotisation

En matière de santé et de soins forfaits, franchises médicales, déremboursements de médicaments, dépassements d'honoraires, augmentation des mutuelles, grèvent également le pouvoir d'achat des pensions.

L'indexation de la revalorisation des pensions sur l'indice INSEE du coût de la vie au lieu d'une indexation sur les salaires influe aussi dans la ses négatif.

Toutes ces mesures, et d'autres, organisent la fiscalisation du financement de la protection sociale au motif de la compétitivité des entreprises qui pourtant continuent de plus belle à fermer des usines et à licencier pour satisfaire les appétits des actionnaires au détriment des besoins de la nation.

Pourtant tout le monde n'est pas traité de la même façon. Ainsi les actionnaires du CAC 40 vont se partager 40 milliards d'euros alors que selon l'INSEE 8,7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté de 977 euros dont quelques millions de retraités.

En 2014 les grandes entreprises ne paieront pas 1 euro de plus d'impôt mais vont bénéficier d'une réduction de 10 milliards par le biais du CICE le Crédit Impôt Compétitivité et recevoir sous formes diverses 200 milliards d'aides publiques dont 30 milliards d'exonérations de charges sociales, sans compter les fraudes et niches fiscales comprises entre 125 milliards et 170 milliards en 2011.

## **II / PROPOSITION DE TEXTE**

Les retraités constatent avec amertume que le niveau des pensions et leur pouvoir d'achat sont en constante diminution en conséquence des mesures adoptées depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui

Rappellent leur attachement au financement de la protection sociale par le système des cotisations sociales et l'extension de l'assiette aux revenus financiers

Demandent :

Une revalorisation conséquente des pensions et que le minimum vieillesse ne soit pas inférieur au seuil de pauvreté de 977 € par mois,

Le retour de la revalorisation des pensions au 1er janvier

Le rétablissement du remboursement à 100 % de tous les médicaments et la suppression des franchises médicales et forfaits paramédicaux, du forfait hospitalier

La suppression de la CASA, du CRDS et de la CSG sur les pensions,

Le rétablissement de la demi-part fiscale qui pénalise de nombreuses personnes seules et en particulier des femmes

La suppression du plafond de cumul pour les pensions de réversion

La suppression des dépassements des honoraires médicaux,

La création d'un droit universel à l'autonomie inclus dans le code de la sécurité sociale de la naissance à la mort, financé dans le cadre de la sécurité sociale

La suppression des exonérations de charges sociales des aides accordées aux entreprises sans contrepartie de créations d'emplois

Appellent toutes les organisations de retraités à se coordonner et à s'unir afin d'agir ensemble et solidairement pour l'amélioration du pouvoir d'achat des pensions.



# **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES**

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE  
ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)  
26 AU 29 NOVEMBRE 2013

## **FRANCHISES MEDICALES INDUMENT PERCUES**

### **INTERVENTIONS**

Le congrès a appris avec étonnement et consternation, par un adhérent, que des « franchises médicales » de 0,50€ par boîte, étaient appliquées aux médicaments non remboursables par l'Assurance Maladie, dès lors qu'ils figurent sur une ordonnance avec d'autres médicaments remboursables

Les renseignements pris auprès d'un pharmacien des Hauts de Seine confirment cette information que corrobore par ailleurs le Collectif Inter associatif Sur la Santé National lui aussi saisi de cette question.

Au vu de ces informations le congrès décide d'intervenir auprès de :

Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé pour solliciter son intervention, par le déclenchement d'une enquête administrative, pour que cessent ces retenues injustifiées et pénalisantes pour les assurés sociaux et les retraités en particulier.

Monsieur le Président de l'Ordre National des Médecins pour sensibiliser ses mandants afin qu'ils établissent des ordonnances séparées – médicaments remboursables et médicaments non remboursables.

Madame la Présidente de l'Ordre National des Pharmaciens pour sensibiliser ses mandants afin qu'ils établissent des facturations distinctes – médicaments remboursables et médicaments non remboursables.

# ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

## 30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)

26 AU 29 NOVEMBRE 2013

### MOTION DE FIN DE CONGRES

#### Préambule

A l'heure actuelle les choix de nos gouvernements, dominés par l'influence de la politique économique européenne, aboutissent au recul et même à la disparition des mesures sociales qui ont joué jusqu'à présent le rôle de tampon dans les périodes de tension économique.

#### Restes à charge dans le domaine de la santé

- Poursuite des déremboursements de médicaments
- Légalisation des dépassements d'honoraires
- Augmentation des taxes sur les mutuelles
- Entre autres....

#### Régression de la qualité des retraites

- Par l'allongement de la durée des cotisations et de la suppression de l'indexation
- Report de la revalorisation au 1<sup>er</sup> octobre

#### Accroissement des inégalités et régression du pouvoir d'achat

- Menace de suppression de l'abattement de 10 % du revenu fiscal
- Fiscalisation de la majoration de 10 % aux familles nombreuses
- Maintien de la suppression de la ½ part fiscale
- Augmentation de la TVA

#### Démantèlement des services publics

- Fermeture des services de santé
- Gestion déplorable du personnel hospitalier aboutissant entre autres, à l'engorgement des urgences
- Privatisations d'EDF, GDF, de la poste, de la SNCF
- Désertification en zone rurale

Les choix qui nous sont imposés comme des nécessités incontournables, ne sont pas sans alternatives favorables à une meilleure cohésion sociale, en particulier dans le domaine de la santé.

Nous considérons que le financement de la prise en charge de la perte d'autonomie est la priorité absolue de « Ensemble et solidaires – UNRPA ». Ce financement doit être envisagé dans le cadre de la solidarité nationale, sujet sur lequel « Ensemble et solidaires – UNRPA » a depuis longtemps fait des propositions. En particulier, nous estimons que l'instauration de la CASA n'est pas la solution. Nous refusons le financement de l'autonomie par la fiscalité.

Le reste à charge du maintien à domicile ou en établissement doit être analysé rigoureusement afin d'en abaisser le niveau.

Concernant le volet « retraites », nous demandons le retour à l'indexation de celles-ci sur les salaires, et le retour à la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

#### En conclusion

La France est un pays riche et développé. Des fortunes immenses s'accumulent, alimentant la spéculation boursière et les trafics en tout genre, rémunérant les actionnaires de façon éhontée. Une part de ces sommes colossales peut être affectée au financement et à la satisfaction des besoins humains.